

options

Par **manon**, le **12/07/2005** à **19:33**

bonjour,
je suis en train de m'inscrire en première année de droit et je dois choisir une option entre :
histoire du droit et des institutions ou les acteurs de la vie économique. Je ne sais pas quoi
choisir alors est-ce que quelqu'un peut m'en dire un peu plus sur le contenu des leçons.
merci.

Par **un_etudiant**, le **12/07/2005** à **19:49**

à moins d'être certaine de vouloir faire de l'économie (que fais-tu en droit ? lol) ou de la
politique (ou l'économie joue beaucoup tu t'en doutes), je pense que l'histoire du droit serait le
meilleur choix, car pour bien comprendre le droit d'aujourd'hui il faut comprendre les
évolutions qu'il a connues, du droit romain, du droit canonique, à notre droit positif actuel...

donc pour moi, je te conseille à 100 % l'histoire du droit ! wink

Par **moko**, le **12/07/2005** à **20:40**

[quote="manon":dwgktbnu]histoire du droit et des institutions ou les acteurs de la vie
économique[/quote:dwgktbnu]

Tout dépend de ce que tu veux faire plus tard.

Mais à un niveau dans les années encore peu élevé, il vaut mieux se diversifier pour pouvoir
toucher à tout.

L'éco est très intéressante mais si tu n'as pas encore choisi d'options d'histoire du droit, il faut
absolument je pense que tu en prennes une.

C'est très important comme l'a précisé un_etudiant. Je te le conseille aussi fortement ! wink

Par **Largo**, le **13/07/2005** à **01:49**

Pas mieux.

"acteurs de la vie économique" doit être une matière de culture économique, qui, si elle est

surement très intéressante, du point de vue juridique n'a pas l'importance de l'histoire des institutions.

Tu es en première année, alors je pense aussi qu'il est préférable d'opter pour l'histoire, tu pourras toujours faire de l'économie après.

J'en ai fait pendant ma première année : histoire des institutions avant et après 1789. C'est très enrichissant, et cela te donnera les bases indispensables pour comprendre l'évolution des régimes avec leurs institutions politiques et administratives respectives, et donc les clefs pour mieux appréhender l'histoire constitutionnelle française et le droit constitutionnel de la Vème République.

Par **manon**, le **13/07/2005** à **12:37**

merci pour toutes vos réponses. Je me suis inscrite en droit pour pouvoir entrer dans l'école de police donc je vais suivre vos conseils et prendre l'histoire du droit et des institutions. merci encore.

Par **Disturbed**, le **22/07/2005** à **13:34**

[quote="manon":20cltzt9]Je me suis inscrite en droit pour pouvoir entrer dans l'école de police.[/quote:20cltzt9]

qu'appelles tu l'école de police stp ?

:))

héhé oui j'ai un amoureux de la police nationale, vous vous en douterez très vite Image not found or type unknown